

# CHARTE DES BÉNÉVOLES

## TOUT SE CHANTE

Le festival TOUT SE CHANTE aura lieu du mercredi 4 mars 2026 au dimanche 15 mars 2026 et il fêtera cette année sa 11ème édition !

Tout le monde peut aider au festival en fonction de ses envies, de ses compétences et de ses disponibilités. Cependant les mineur·es âgé·es d'au moins 14 ans ne seront accepté·es que sous les conditions établies par la MJC – Espace socioculturel, avec une autorisation parentale signée et sous la responsabilité d'un·e adulte référent·e présent·e désigné·e par le parent, présent·e aux mêmes horaires et aux mêmes missions sur le festival.

Nous sommes conscient·es de l'importance de chaque participation. C'est l'engagement et le sérieux des bénévoles qui ont permis de pérenniser le festival et de l'amener là où il est aujourd'hui.

Pour que cette belle aventure continue encore longtemps et afin que tout le monde garde un souvenir agréable du festival :

### Le·la bénévole

- S'engage à respecter les valeurs du festival et son fonctionnement.
- Doit avoir un comportement exemplaire et rester souriant·e, convivial·e, attentif·ve, respectueux·se de la charte de bonne conduite du festival. Iel respectera également l'environnement et ne jettera ni mégots ni déchets.
- S'engage à ne pas avoir une consommation excessive d'alcool. La consommation de produits stupéfiants est interdite. De même, il est interdit de servir de l'alcool aux mineur·es.
- Est sous la responsabilité déléguée du ou de la responsable de son pôle.
- S'engage à s'impliquer dans les missions qui lui sont confiées.
- S'engage à se stationner sur le parking réservé aux bénévoles, sur le site du BOAT, en respectant le sens de circulation (sens unique).
- S'engage à accéder par l'entrée des bénévoles (à l'arrière du bâtiment) où iel recevra les précisions de son poste.

### L'association

- Fournit à chaque bénévole, lors de la soirée du jeudi 12 février 2026, un badge, ainsi que le poste et le programme de service prévu.
- Permet aux bénévoles l'accès gratuit au spectacle du jour en vérifiant le badge. Pour les bénévoles n'intervenant pas le jour du spectacle, un billet réduit de 50% est proposé à chacun·e assurant au moins 15 heures de bénévolat sur le festival.

- Permet aux bénévoles de consommer (buvette et restauration) à un tarif préférentiel dans l'espace bénévole uniquement.
- Offre un sandwich et une boisson pour les bénévoles affecté·es aux missions «parking et circulation» sur les temps de repas.
- Offre un repas chaud pour les bénévoles affecté·es aux missions «backstage», «catering Artistes» et «cuisine catering Artistes».
- Permet aux bénévoles une réduction de -30% sur l'ensemble du Merchandising à l'effigie du festival uniquement lors de la soirée du jeudi 12 février 2026 (remise des badges et planning) et durant toute la durée du festival du 4 au 15 mars 2026. Cette réduction ne sera pas applicable lors des Cabanes de Noël les 13 et 14 décembre 2025.
- Invite tous·tes les bénévoles du festival au buffet d'inauguration du mardi 3 mars 2026 à 18h30.
- Offre un pot de remerciement en fin de festival le dimanche 15 mars 2026 à partir de 20h00. Il sera possible pour chaque bénévole de participer à un repas de fin de festival moyennant 5€ le dimanche 15 mars 2026 à 21h.

L'association s'engage à être à l'écoute de chaque bénévole et à prendre en considération les remarques face à des problématiques organisationnelles ou humaines. Celles-ci seront traitées dans la mesure du possible.

L'association s'accorde le droit de mettre fin à la collaboration avec le.la bénévole si iel ne respecte pas les consignes précédemment citées.

Toute l'équipe de la MJC -Espace socioculturel  
vous remercie pour votre aide et votre engagement !

Les Co-Présidents

Le.la bénévole